

# Fiche sanitaire

Cette fiche permet de recueillir les informations médicales obligatoires pour l'admission d'un mineur relevant des articles L.227-4 et R.227-1 du code de l'action sociale et des familles (article R.227-7 du CASF et arrêté de 20/02/2003).

## L'enfant

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe :  Féminin  Masculin

## Vaccinations obligatoires

	Date de vaccination ou du dernier rappel	Contre-indication (Attestation du médecin)
Diphtérie		<input type="checkbox"/>
Poliomyélite		<input type="checkbox"/>
Tétanos		

## Renseignements médicaux concernant l'enfant

Indiquez ici les antécédents médicaux ou chirurgicaux (maladies, accidents, crises convulsives, allergies, hospitalisations, opérations chirurgicales).

Au regard de ces antécédents, précisez les précautions à prendre et les éventuelles contre-indications à la pratique de certaines activités physiques ou sportives.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Actuellement, l'enfant suit-il un traitement :  Oui  Non

Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

Aucun médicament ne sera administré à l'enfant sans être accompagné de l'ordonnance datée et signée du médecin. Ils seront présentés dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation ainsi que le nom et le prénom de l'enfant inscrit sur l'emballage.

L'enfant fait-il l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ?  Oui  Non  
(si oui, le communiquer au directeur de l'accueil)

## Autorisation spécifique

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour, le cas échéant, à prendre toutes les mesures que nécessiteraient l'état de l'enfant (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

**Partie réservée à l'organisateur** \_\_\_\_\_



ESPACE ADOS  
Joël JEANNOT

**DOSSIER**  
**d'INSCRIPTION**

**Jeune :** \_\_\_\_\_



Service enfance jeunesse de Sanilhac  
05 53 08 03 14 – 06 27 82 69 45

# Inscription

## Présence

Pour accueillir votre enfant, il est nécessaire qu'il soit inscrit avant l'ouverture du centre. Toutes les inscriptions arrivant au-delà des délais feront l'objet d'une étude en fonction des places disponibles. Attention, les familles nouvelles doivent remplir la fiche famille,

### Priorité d'accueil aux enfants habitant Sanilhac

Les places restantes seront attribuées en fonction des priorités d'accueil.

- 1 – Les enfants scolarisés dans les écoles de Sanilhac
- 2 – Les enfants ayant de la famille proche domiciliée sur la commune
- 3 – Les enfants extérieurs à la commune

En ce qui concerne les sorties extérieures organisées par l'espace ados, la priorité des inscriptions est réservée aux enfants inscrits à la semaine et qui fréquentent l'accueil régulièrement tout au long de l'année (nocturnes, vacances scolaires, projets, etc.). Pour les enfants hors commune, une liste d'attente sera établie. Leur inscription définitive sera prise en compte en fonction des places disponibles.

## Absences

En cas d'absence de l'enfant et sans certificat médical, la journée du jeune ne pourra être reportée et sera dû. Sauf si l'annulation intervient dans les 72h ouvrés précédant son inscription

Je soussigné(e) M. Mme \_\_\_\_\_  
atteste avoir pris connaissance des modalités d'inscription  
mises en place dans le cadre de l'Accueil de Loisirs de Sanilhac.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

Je souhaite inscrire mon enfant aux centres de loisirs de Sanilhac aux dates de vacances suivantes ( choisissez votre accueil et entourez les dates de présence).

### Précisez l'accueil :

ALSH LE SANILHOU (matin)

ALSH 100 % ENFANTS (matin)

ESPACE ADOS (13h30)

		JUILLET						
		L	M	M	J	V	S	D
S28		6	7	8	9	10	11	12
S29		13	14	15	16	17	18	19
S30		20	21	22	23	24	25	26
S31		27	28	29	30	31	1	2
		AOÛT						
		L	M	M	J	V	S	D
S32		3	4	5	6	7	8	9
S33		10	11	12	13	14	15	16
S34		17	18	19	20	21	22	23
S35		24	25	26	27	28	29	30

fermeture le 13 et 14 juillet

# Tarifs au 1<sup>er</sup> Janvier 2020

(sous réserve d'une nouvelle délibération du conseil municipal)

Tarifification habituelle basée sur une fréquentation journalière.

## Transport

Pour faciliter l'accès à l'espace ados, un service de navette sera mis en place au départ de Marsaneix (parking du centre de loisirs). Vous devez néanmoins prévenir les animateurs de la présence de votre enfant.

## Particularité

Les préadolescents pourront être accueillis le matin sur l'un des deux accueils de loisirs avant de pouvoir rejoindre l'espace adolescent (pour les CM2 qui vont en 6<sup>e</sup>). Ils pourront donc prendre leurs repas au centre de loisirs. La facturation de ce service sera basée sur le tarif journalier de l'accueil de loisirs.



## Renseignements concernant le jeune :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Age : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Portable : \_\_\_\_\_  
N° Allocataire CAF/MSA : \_\_\_\_\_

## Retour des dossiers :

Les dossiers d'inscription sont à retourner avant **le vendredi 3 juillet 2020**. Toute demande arrivant au-delà de cette date fera l'objet d'une étude en fonction des places disponibles. Attention : un dossier par enfant.